

Primes maladie 2020

Les caisses ne produisent aucun effort pour tendre à un début de transparence

Le montant des primes maladie 2020 vient d'être communiqué. La hausse globale est beaucoup moins forte que par le passé, sauf pour les ménages de trois cantons romands: Fribourg (1,4%), Valais (2,2%) et Neuchâtel (2,9%). On ne peut donc pas se réjouir de cette annonce. La pression mise sur le budget des consommateurs n'est pas près de diminuer.

La FRC prend acte des chiffres qui ont été rendus publics. Elle continue à se soucier du fardeau que les primes représentent dans le budget des ménages et de l'opacité du système de santé. Plus généralement, il est nécessaire de se pencher sans délai sur ses limites, la problématique des primes n'en étant que le point d'orgue. Les caisses ne produisent aucun effort pour tendre à un début de commencement de transparence. Si la relation entre clients et compagnies est teintée de tant de méfiance, c'est parce que les assureurs maladie cultivent leur opacité: sur la gestion des réserves excédentaires, sur le calcul des primes et sur les projections jamais détaillées.

Les caisses ne se montrent pas plus enclines à communiquer clairement sur les modèles alternatifs et leurs clauses toujours plus restrictives. Pour rappel, plus de 70% des assurés ont opté pour ces modèles, qui varient considérablement d'une compagnie à une autre, sans qu'il soit possible de les comparer de façon objective pour en connaître les clauses, souvent tatillonnes, ou le degré variable de contrainte en cas de non-respect. La FRC est bien seule en Suisse romande à fournir ces données et ne peut compter dans cette tâche que sur le seul soutien financier de ses membres. On ne peut s'étonner dès lors que les assurés changent aussi peu de caisses en dépit de la hausse de leurs primes.

Le marketing publicitaire, les informations inexactes véhiculées par des courtiers parfois peu scrupuleux – en dépit des changements annoncés mais non concrétisés dans le contrôle de leur activité – et un système morcelé, segmenté, rendent le travail d'information toujours plus compliqué. Les caisses sont dotées, elles, de tous les moyens pour imposer leur vue au Parlement, souvent au détriment de ceux dont elles exigent toujours plus ou à qui elles cherchent à fournir toujours moins.

La hausse plus faible que la moyenne de ces dix dernières années et les élections – ceci expliquant certainement cela – offrent l'opportunité de poser les bases d'un système plus juste et plus simple, au service des assurés. Les futurs élus sauront-ils saisir l'occasion?

Dossier complet: frc.ch/comparer_les_primes/

Fiches des modèles alternatifs disponibles d'ici au 1^{er} octobre 2019

Informations complémentaires:

Sophie Michaud Gigon, Secrétaire générale, Tél. 021 331 00 90

Yannis Papadaniel, responsable Santé, Tél. 021 331 00 90

Fédération romande des consommateurs

Association créée et financée par et pour les consommateurs,
reconnue d'utilité publique, libre de toute influence
26 000 membres – 60 experts – 6 antennes cantonales – 220 bénévoles
Nos missions: défendre, informer les consommateurs et faire entendre
leur voix auprès des décideurs politiques et économiques

